



Réunion n°1 du comité de pilotage du site Natura 2000  
« Etang de Capestang »  
26 juin 2012 – Sous-préfecture de Béziers



Direction  
Départementale des  
Territoires et de la  
Mer de l'Hérault

**Membres présents :**

ASA de Capestang	Bernard DELAUDE, Président
ASA Etang de Montady	Dominique MANTION, Président
Association PEGASE	Christine NOKIN Gérard PUJOL
Mairie de Capestang	Claude GUZOVITCH, Maire
Chambre d'agriculture de l'Aude	Agnès ALQUIE, Responsable Agroenvironnement Natura 2000
Chambre d'agriculture de l'Hérault	Yvon MILHAVET, Elu
Chambre de Commerces et d'industrie de Béziers	Marie MOURLHOU, Conseillère Environnement et énergies renouvelables
Communauté de communes Canal-Lirou	Jean-Noël BADENAS, Président
Communauté de communes La Domitienne	Michel BOZZARELLI, Président
Conseil général de l'Aude	François CHATELLARD, Chef du Service Espaces naturels
Conseil général de l'Hérault	Jean-Noël BADENAS, Conseiller général Philippe VIDAL, Conseiller général
Commission locale de l'eau du SAGE de la Basse Vallée de l'Aude	Jean-Noël BADENAS
Mairie de Cuxac	Claudine LAURENS, 1 <sup>ère</sup> adjointe
DDTM 11	Catherine CHAIX, Responsable de l'unité forêt - biodiversité
DDTM 34	Fabrice RENARD, Chargé de Biodiversité Fabien BROCHIERO, Responsable de l'unité forêt-biodiversité-chasse
DREAL LR	Nabila HAMZA, Chargée de mission Natura 2000
Groupement d'intérêt cynégétique, faunistique et de protection de l'environnement	Jean-Pierre GELLY, Secrétaire général Jean-Paul ESPALLARGAS, Conseil juridique
Fédération départementale des Chasseurs de l'Aude	Stéphane GRIFFE, Technicien
Fédération départementale des Chasseurs de l'Hérault	Tanguy LEBRUN, Technicien Bernard MARTY, Administrateur
Fédération régionale des Chasseurs du Languedoc-Roussillon	Lucie GILLIOZ, Chargée de mission
Mairie de Montels	André FRANCES, Maire
Mairie de Poilhes	Jean-François AGULLO, Conseiller municipal
Préfecture de l'Aude	Nicolas DEMAISTRE, Sous-Préfet de Narbonne
Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude	Yannick GUENNOU, Chargée de mission Natura 2000
Syndicat Mixte du Delta de l'Aude	Philippe VIDAL, Vice-président Gérard AVAL, Directeur
Syndicat Mixte Milieux Aquatiques et des Rivières	Laurent TRIADOU, Animateur SAGE
SCoT du Biterrois	Michel BOZZARELLI, Membre du bureau

**Membres excusés :**

Fédération départementale de Pêche de l'Aude  
Réseau de Transport et d'électricité  
Electricité Réseau Distribution de France  
Syndicat mixte du SCOT de la Narbonnaise  
Syndicat mixte du Pays du Haut-Languedoc et Vignobles  
Conseil régional du Languedoc-Roussillon  
Voies Navigables de France

## Membres absents :

- Mairie de Coursan
- Mairie de Nissan lez Ensérune
- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
- 
- Cave des Vignerons Pays d'Ensérune
- Syndicat intercommunal d'irrigation de Cuxac-Coursan
- Comité départemental de tourisme de l'Aude
- Comité départemental de tourisme de l'Hérault
- Office de Tourisme Intercommunal du Canal du Midi
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne
- SUAMME
- Fédération de Pêche de l'Hérault
- Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon
- Association ARDEA Nature
- Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
- Entente Interdépartementale de Démoustication du LR

## COMPTE-RENDU

### Introduction de M. le Sous-préfet de Béziers (M. Nicolas DEMAISTRE)

M. le Sous-préfet introduit la réunion en rappelant l'objectif de celle-ci, à savoir désigner un Président de Comité de Pilotage et une structure porteuse de l'élaboration du Docob.

### Présentation de la démarche Natura 2000 (Fabrice RENARD, DDTM 34)

Voir document de présentation ci-joint.

### Élection du président du comité de pilotage et de la structure opératrice

Messieurs André FRANCES, maire de Montels et Claude GUZOVITCH, maire de Capestang sont candidats à la présidence du Comité de pilotage.

#### Intervention de Monsieur GUZOVITCH

C. GUZOVICH souligne que 50% du site Natura 2000 concerne le territoire de la commune de Capestang et qu'il est favorable à la démarche Natura 2000 depuis son origine. Il lui a d'ailleurs été reproché d'avoir délibéré favorablement à la création de la ZPS lors de la consultation réalisée par l'État en 2005. En 2007, il pensait déjà que Natura 2000 permettrait d'apporter des réponses aux problèmes de l'étang de Capestang. Il précise également qu'en tant que Président du SIVOM de Capestang, il bénéficie de la confiance des élus. Il a la volonté d'être transparent dans l'élaboration du Docob.

#### Intervention de Monsieur FRANCES

A. FRANCES explique que sa candidature est motivée par sa passion de l'étang. Il rappelle qu'il a la confiance des propriétaires et des chasseurs et qu'il respectera la propriété privée et les usages présents sur le site Natura 2000. Il précise également que les propriétaires et les chasseurs sont ouverts au dialogue et prêts à s'investir. Il rappelle qu'il y a quelques années, des visites à destination des scolaires ont été organisées dans l'étang à l'initiative des chasseurs et des propriétaires.

#### Vote

Seuls les représentants des collectivités votent pour désigner le Président du Comité de pilotage et la structure porteuse en charge de l'élaboration du Docob.

Membres présents lors du comité ayant pouvoir de vote :

- Conseil général de l'Hérault (M. VIDAL, Conseiller général)
- Commune de Capestang (M. GUZOVITCH, Maire)
- Commune de Cuxac d'Aude (Mme LAURENS, Adjointe)
- Commune de Poilhes (M. AGULLO, Conseiller municipal)
- Commune de Montels (M. FRANCES, Maire)
- Communauté de Communes La Domitienne (M. BOZZARELLI, Président)
- Communauté de Communes Canal-Lirou (M. BADENAS, Président)
- Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (M. VIDAL, Vice-président)
- Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude (M. VIDAL, Vice-président)
- Syndicat Mixte du SCoT du Biterrois (M. BOZZARELLI, Président)
- Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Basse Vallée de l'Aude (M. BADENAS)

#### Résultats du vote :

**4 votes blanc ou nul / 4 voix pour C. GUZOVITCH / 3 voix pour A. FRANCES.**

Au terme du scrutin, C. GUZOVITCH est élu Président du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Etang de Capestang ».

C. GUZOVITCH prend la parole et rappelle que l'étang est en mauvaise santé et que Natura 2000 est un levier d'actions pour sa gestion notamment concernant les crues. Il propose par ailleurs qu'A. FRANCES soit désigné Vice-président du Comité de pilotage. Le principe d'une vice-présidence est validé par les services de l'État.

Il est convenu que MM. GUZOVITCH et FRANCES participent ensemble à toutes les réunions relatives à l'élaboration du Docob.

#### Désignation de la structure opératrice pour l'élaboration du Document d'Objectifs

P. VIDAL annonce que le SMDA est candidat pour devenir la structure porteuse de l'élaboration du Docob.

Au nom du GICFPE, M. ESPELLARGAS rappelle qu'un contentieux oppose le GICFPE au SMDA et estime qu'il y a un conflit d'intérêts par rapport aux missions liées à la gestion des inondations déjà portées par le SMDA. Il évoque la question de la mise aux normes de la station d'épuration (STEP) de Capestang et souligne qu'il existe une réelle perte de confiance vis-à-vis de l'État, du Maire de Capestang et du SMDA.

M. le Sous-préfet répond en rappelant que le SMDA vient de délibérer afin de reprendre les actions du pôle environnement du SMBVA. Le Syndicat mixte est donc en pleine évolution avec une place accrue pour la gestion des espaces naturels, prônant la concertation et la recherche de consensus. Par ailleurs, que ce soit au sein du comité de pilotage mais également de la présidence du COPIL, toutes les sensibilités sont représentées. Enfin, concernant la mise aux normes des STEP, le travail est le même dans tout le département de l'Hérault et les services de l'État sont et resteront vigilants.

P. VIDAL, Vice-président du SMDA, assure qu'il veillera à défendre les missions environnement au sein du SMDA ainsi qu'une bonne représentation des communes héraultaises. Depuis peu, une commission spécifique à l'environnement (qui abordera la gestion des espaces naturels) a été créée au sein du SMDA. Il rappelle également que l'élaboration du Docob est basée sur la concertation avec l'ensemble des parties-prenantes.

M. BOZZARELLI prend la parole pour témoigner du déroulement de l'élaboration du Docob « Basse Plaine de l'Aude » porté par le SMBVA, dont il a été Président jusqu'en 2011. Il explique qu'il existait une méfiance importante au début de la démarche mais qu'à l'issue de celle-ci, grâce aux nombreuses réunions (environ 30 réunions), les acteurs locaux ont adhéré à la démarche Natura 2000 et au travail de concertation mis en place par le SMBVA.

B. DELAUDE, président de l'ASA de l'étang de Capestang, réaffirme qu'il serait nécessaire de curer le fleuve Aude à partir de Cuxac d'Aude et jusqu'à la mer sans quoi le comblement de l'étang est inéluctable à court terme.

JP. AGULLO, président du GICFPE, intervient pour rappeler qu'il est a priori défavorable au portage de la démarche par le SMDA.

La question de l'intégration de l'ASA comme membre du SMDA est posée. P. VIDAL explique que cette intégration induirait une participation financière de l'ASA en tant que membre statutaire. Il rappelle également que les membres de l'ASA sont représentés par les élus qui siègent au SMDA.

**Résultats du vote :**

**9 votes pour/1 vote contre/1 abstention**

Au terme du scrutin, le SMDA est désigné opérateur de l'élaboration du Docob « Étang de Capestang ».

**Présentation du calendrier prévisionnel (F. RENARD, DDTM 34)**

---

La démarche d'élaboration du Docob sera lancée au début de l'année 2013.

P. VIDAL se dit conscient des difficultés à venir. Il rappelle que la démarche Natura 2000 se base sur la concertation. Il propose cependant que lors de l'élaboration du Docob de l'étang de Capestang, une attention particulière soit accordée au dialogue et au consensus afin qu'à l'issue de son élaboration, il soit partagé par tous. Il est nécessaire de prendre le temps nécessaire à son appropriation.

A. FRANCES ajoute qu'il sera important d'écouter attentivement les chasseurs et les propriétaires et que leurs demandes devront être prises en compte.

Monsieur le Sous-préfet tient à signaler que seule la participation de tous permettra une bonne représentation des intérêts de chacun. Il demande aux acteurs locaux de ne pas faire de procès d'intention et de se faire une opinion une fois la démarche achevée.

**Clôture des débats par M. GUZOVITCH**

---

Le Président du Comité de pilotage remercie les participants et leur donne rendez-vous pour les prochaines réunions d'avancement de la démarche.